Politique de transition écologique

VILLE DE TERREBONNE

Terrebonne
Une histoire de vie

Notre vision terrebonnienne pour une transition écologique mobilisatrice

Consciente des pressions humaines toujours plus grandes et des limites des écosystèmes planétaires, Terrebonne mobilise les acteurs de son territoire pour une transition écologique porteuse de sens.

En adoptant des pratiques exemplaires et en soutenant les initiatives citoyennes et les entreprises qui agissent en faveur de cette transition, Terrebonne consolide son action en faveur d'un monde écoresponsable et juste.

Document produit par le Bureau de l'environnement
et de la transition écologique de la Ville de Terrebonne

Terrebonne

En collaboration avec :

eNGLOBe

Table des matières

Mot du maire 5

Mot du président de la Commission de l'environnement, de la mobilité et de la transition écologique 6

Glossaire 7

La transition écologique ou l'incontournable devoir d'agir 9

De quelles limites planétaires est-il question? 9

Se tourner vers les solutions 11

Objectifs et vision en matière de transition écologique 13

Bienfaits environnementaux 14

Quatre axes d'intervention 16

Des orientations claires 16

Des facteurs de réussite essentiels 16

Axe d'intervention 1

Intégration des principes de transition écologique dans l'aménagement du territoire 17

Orientations 19

Un exemple inspirant 19

Saviez-vous que… 20

Axe d'intervention 2

Exemplarité de l'appareil municipal 21

Orientations 23

Un exemple inspirant 23

Saviez-vous que… 24

Axe d'intervention 3

Soutien aux initiatives entrepreneuriales et coopératives à objectifs écologiques 25

Orientations 27

Un exemple inspirant 27

Saviez-vous que… 28

Axe d'intervention 4

Développement d'une culture citoyenne de transition écologique 29

Orientations 31

Un exemple inspirant 31

Saviez-vous que… 32

Références suggérées 33

Mot du maire

Chères Terrebonniennes et chers Terrebonniens,

Voici notre première Politique de transition écologique à Terrebonne ! Avec ce document d'orientation phare, votre municipalité se donne une direction pour agir concrètement en matière de transition écologique.

Votre municipalité, ses décideurs et ses artisans choisissent consciemment de ne pas se mettre la tête dans le sable ! Nous reconnaissons plutôt la situation environnementale planétaire telle qu'elle est, mais aussi avec optimisme en précisant le rôle d'un gouvernement de proximité comme le nôtre dans un processus sérieux de transition écologique.

La Politique de transition écologique de Terrebonne, c'est un engagement fort, clair et cohérent avec les valeurs et principes chers à votre conseil municipal. Tout en faisant écho à toutes nos actions pour un monde plus écoresponsable, la Politique vise à teinter les décisions et les activités municipales tout en mobilisant la communauté terrebonnienne en faveur de changements de comportements porteurs.

La transition écologique est incontournable. Elle implique de repenser et de transformer nos modes de vie, et ce, sans tarder. Concrètement, nous souhaitons donner l'exemple et exercer notre leadership pour influencer les choix individuels et collectifs. Ainsi, non seulement Terrebonne accroîtra son action directe en faveur de la transition écologique, mais elle favorisera aussi l'engagement des différents acteurs de son territoire en leur offrant différents leviers et incitatifs.

Faire aujourd'hui des choix justes et écoresponsables permettra aux générations futures de profiter d'un environnement sain qui sera en mesure de leur rendre des services essentiels. Plus que jamais, c'est notre responsabilité d'agir. Ensemble, faisons en sorte que notre 350e anniversaire constitue un tournant marquant qui renouvellera notre façon de réfléchir et d'organiser nos activités pour respecter les limites de notre planète.

Mathieu Traversy
Maire de Terrebonne

Mot du président de la Commission de l'environnement, de la mobilité et de la transition écologique

Chères citoyennes et chers citoyens,

Après une vaste démarche de consultation auprès de la population et de nombreux acteurs terrebonniens clés, mes collègues membres de la Commission de l'environnement, de la mobilité et la transition écologique et moi sommes très fiers de vous proposer dans les pages qui suivent une politique positive et mobilisatrice. Celle-ci présente la transition écologique comme un prisme à travers lequel toutes les activités municipales doivent dorénavant être analysées, puis déployées.

La Politique de transition écologique présente quatre grands axes d'intervention à travers lesquels chaque acteur local ou régional peut inscrire ses propres actions. Le premier axe aborde un thème prioritaire dans les villes d'aujourd'hui : l'aménagement du territoire. Le second axe vise à rendre les pratiques municipales exemplaires alors que le troisième favorise l'engagement des entreprises et des coopératives sur notre territoire. Enfin, le quatrième axe aspire à une culture citoyenne où les connaissances liées à la transition écologique seront plus présentes et mieux comprises. Inciter à l'action en faveur d'une planète en santé, voilà ce qui a mené au choix de ces quatre axes !

Bien entendu, modifier en profondeur des façons de faire et des comportements exige des efforts à la fois collectifs et individuels. Mes collègues élus et moi choisissons tout de même la voie des solutions plutôt que celle d'un pessimisme paralysant et voué à l'échec. Avec des stratégies d'accompagnement et de sensibilisation ainsi que les précieux conseils des experts du Bureau de l'environnement et de la transition écologique de la Ville de Terrebonne, nous sommes persuadés que nous pourrons poursuivre et bonifier des projets ambitieux déjà en cours en plus de continuer dans la voie de l'innovation, notamment en matière d'économie circulaire, de décarbonation et de déminéralisation. Une chose est certaine : la valorisation des connaissances et le passage à l'action nous mèneront collectivement à plus de résilience tant socialement et économiquement que d'un point de vue environnemental.

Terrebonne mise sur les solutions comme tremplins pour une transition écologique cohérente et stimulante. Serez-vous au rendez-vous avec nous ?

Marc-André Michaud
Président de la Commission de l'environnement,
de la mobilité et de la transition écologique

Conseiller municipal, District 16 – Des Pionniers

3
Glossaire

Ce glossaire présente certaines des expressions utilisées dans le document. Les définitions proposées ont été établies en croisant une variété de références crédibles en matière de sciences de l'environnement ou de transition écologique.

Acidification des océans
Souvent appelée « l'autre problème du CO_2 » (relativement à l'effet de serre), il s'agit de la diminution progressive du pH des océans découlant de la formation d'acide carbonique à partir du CO_2 dissous dans l'eau.

Agriculture urbaine
Toute forme d'agriculture communautaire, commerciale ou privée pratiquée en ville, se présentant par exemple sous forme de jardin communautaire, de ruche sur un toit ou de poulailler domestique.

Aménagement du territoire
Ensemble des actions concertées visant à répartir avec équilibre sur un territoire les humains, leurs équipements et leurs activités, et ce, en s'appuyant sur une vision des contraintes et des possibilités propres à ce territoire.

Artificialisation des sols
Transformation d'une aire naturelle ou agricole en une surface artificielle, conduisant généralement à une forte diminution de sa capacité à soutenir la biodiversité et à retenir les eaux de pluie.

Atelier coopératif
Dans le contexte de la transition écologique, lieu de travail coopératif où sont valorisés la création ainsi que le partage de savoir-faire manuels et d'habiletés techniques, dans un esprit d'atténuation des impacts environnementaux.

Canopée
Strate supérieure d'une forêt ou d'un boisé correspondant à la partie du feuillage et du branchage la plus directement exposée au rayonnement solaire et abritant une partie distincte de la biodiversité.

Ceinture verte
Réseau de milieux naturels protégés et reliés entre eux par des corridors écologiques, dont le maintien autour d'une ville permet aux citoyens de préserver et de côtoyer la biodiversité tout en limitant les îlots de chaleur, les inondations et la pollution de l'air.

Cycle biogéochimique
Ensemble des processus de transport et de transformation chimique d'un atome ou d'une molécule faisant une boucle à travers les sols, les eaux et l'air, et dont les cas les plus étudiés incluent ceux du carbone, de l'azote, du soufre, du phosphore et de l'eau.

Eau bleue
Expression désignant la fraction de l'eau de pluie qui rejoint les cours d'eau, les plans d'eau et les aquifères (terrains poreux).

Eau verte
Expression désignant la fraction de l'eau de pluie qui séjourne dans les sols et la végétation avant de retourner à l'atmosphère par évapotranspiration.

Écoconception
Conception d'un produit ou d'un service qui vise à minimiser les impacts environnementaux, notamment en diminuant le gaspillage de matières et d'énergie, en facilitant sa réparabilité et en optimisant la logistique requise.

Économie circulaire
Modèle de production et d'échange dont l'objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, et ce, dans une logique circulaire. Cela contribue à réduire l'empreinte environnementale en limitant l'extraction de matières premières.

Écoparc industriel
Zone industrielle caractérisée par des structures de coopération entre les entreprises et avec la collectivité d'accueil ainsi que par un aménagement durable, une gestion pro-environnementale et des synergies industrielles, et visant du même coup à optimiser la performance économique.

Écoresponsabilité
Ensemble de comportements réfléchis à la lumière des conséquences et des défis environnementaux.

Environnement
Ensemble des éléments biotiques ou abiotiques dans lesquels se développe la société humaine (ou une autre espèce) et qui sont susceptibles d'exercer une influence directe ou indirecte sur elle.

Gaspillage alimentaire
Toute perte de nourriture destinée à la consommation humaine le long de la chaîne bioalimentaire.

Gaz à effet de serre
Gaz ayant la propriété d'absorber les rayons infrarouges et dont la présence dans l'atmosphère conduit à un réchauffement de la surface planétaire selon un mécanisme appelé effet de serre.

Hiérarchie (ou principe) des 3R-V
Ordre des actions à prioriser dans la gestion des matières résiduelles, en commençant par la **r**éduction à la source, suivie du **r**éemploi, du **r**ecyclage et de la **v**alorisation, et qui fait de l'élimination des déchets une action de dernier recours.

Îlot de chaleur urbain
Différence de température entre une zone urbaine et les zones voisines, résultant des propriétés thermiques de certains matériaux de recouvrement comme l'asphalte ou le béton, de la configuration des bâtiments et de l'absence d'eau de surface dont l'évaporation pourrait limiter la hausse des températures.

Limites planétaires
Ensemble de seuils de dégradation de l'environnement au-delà desquels l'humain et le reste du vivant sont exposés à de grands risques. Par extension, nom des problématiques environnementales pour lesquelles les scientifiques cherchent à quantifier ces seuils de dégradation, comme le déclin de la biodiversité, les changements climatiques et la perturbation du cycle de l'azote.

Milieu naturel
Milieu dans lequel les composantes et les fonctions sont laissées naturelles et peuvent se perpétuer, tel un marécage, une tourbière, un lac, un bord de rivière ou une forêt.

Milieu de vie complet
Quartier favorisant la socialisation et où les résidents peuvent trouver à distance de marche les lieux et établissements procurant la plupart des ressources et activités du quotidien.

Mobilité durable
Ensemble des conditions permettant la mobilité des individus dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire qui vise à satisfaire de manière équitable les besoins des individus en matière de transport, à minimiser les impacts sur l'environnement et à être viable économiquement, et même à favoriser la création de richesse.

Nature
Dans le contexte de la transition écologique, union de l'ensemble des composantes et processus de la société humaine avec l'ensemble des composantes et processus de son environnement.

Ozone stratosphérique
Couche d'ozone, qui existe naturellement entre 20 et 40 km d'altitude (dans la stratosphère) et dont l'impact est très bénéfique du fait qu'elle protège la vie terrestre d'une grande partie des rayons ultraviolets du soleil.

Ozone troposphérique
Ozone se formant près de la surface terrestre (dans la troposphère) à partir d'autres polluants exposés au soleil, et dont l'impact est nuisible à la santé humaine et à certaines cultures végétales.

Périmètre d'urbanisation
Ligne de démarcation permettant d'identifier une zone en dehors de laquelle il n'est pas permis d'étendre l'habitat de type urbain.

Pesticide
Catégorie de substances synthétiques ou naturelles utilisées pour lutter contre des espèces considérées nuisibles du point de vue des priorités humaines, regroupant par exemple les insecticides, les herbicides et les fongicides, à l'exclusion des médicaments.

Principe de précaution
Disposition de pensée selon laquelle l'absence de certitude scientifique absolue ne peut servir de prétexte pour l'inaction lorsque des risques graves ou irréversibles sont envisageables.

Requalification urbaine
Modification des caractéristiques fondamentales d'un espace urbain dans le but de lui conférer un nouveau rôle et dont l'ampleur dépasse généralement celle d'une rénovation (à but essentiellement esthétique) ou d'une revitalisation (à but essentiellement économique).

Services écologiques (ou écosystémiques)
Avantages que retirent sans besoin d'agir les humains de la présence ou du fonctionnement d'un écosystème en général ou d'une espèce en particulier, comme la stabilisation des sols par les racines des arbres ainsi que la pollinisation par certains insectes et oiseaux.

Transition écologique
Transformation en profondeur du système socio-économique dans le but de rendre ses impacts environnementaux cohérents avec les limites planétaires.

4

La transition écologique ou l'incontournable devoir d'agir

La transition écologique est une réponse au constat scientifique selon lequel les activités humaines dégradent l'environnement à un tel point que leurs conséquences deviennent néfastes non seulement pour la planète, mais aussi pour la santé des humains eux-mêmes.

À ce jour, des scientifiques rapportent que plusieurs limites planétaires seraient présentement franchies, mais cette situation peut s'améliorer si on agit collectivement et individuellement dès maintenant. Il y a donc urgence d'agir !

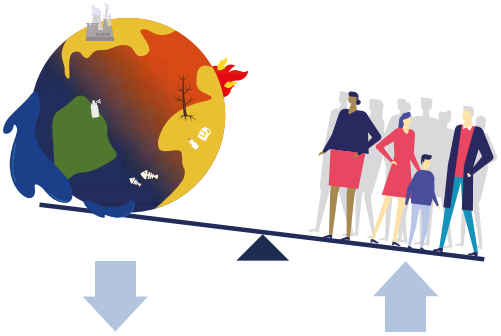

La transition écologique, c'est donc avant tout la recherche et la mise en œuvre de solutions concrètes pour retrouver un équilibre plus cohérent entre nos modes de vie et les limites planétaires.

De quelles limites planétaires est-il question?

C'est notamment en termes de limites planétaires que de nombreux scientifiques et preneurs de décision approchent désormais la problématique environnementale mondiale.

Ce cadre d'analyse, proposé en 2009 par des chercheurs du *Stockholm Resilience Center*, est à la fois simple et utile. Il illustre bien l'idée que la planète puisse être résiliente face à un certain niveau de perturbation mais également qu'elle puisse se dégrader de façon potentiellement irréversible si une certaine limite biophysique est franchie. Une telle limite est appelée limite planétaire. Le schéma de la page suivante, adapté des plus récents travaux de ce centre de recherche, offre une vision d'ensemble par rapport aux limites planétaires pour neuf enjeux environnementaux majeurs.

Il est frappant de constater que la limite est déjà franchie pour de nombreux enjeux, dont le déclin de la biodiversité et l'introduction de nouvelles entités dans la biosphère.

Les changements climatiques franchissent aussi déjà leur limite planétaire et le dernier rapport de synthèse (2023) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous rappelle que leurs conséquences vont continuer à s'intensifier du fait des gaz à effet de serre déjà accumulés dans l'atmosphère.

Heureusement transformable, le système socio-économique constitue un espace de solutions potentielles qu'il nous appartient de découvrir et d'appliquer en vue de redresser la situation.

Pour chaque enjeu, le niveau de gravité de la situation est représenté sur le schéma par l'extension du gradateur (vert ou rouge) depuis le centre vers l'extérieur. Les limites planétaires sont représentées par la bordure extérieure du cercle (symbolisant la Terre), qui correspond à « l'espace sécuritaire ».

Les limites planétaires

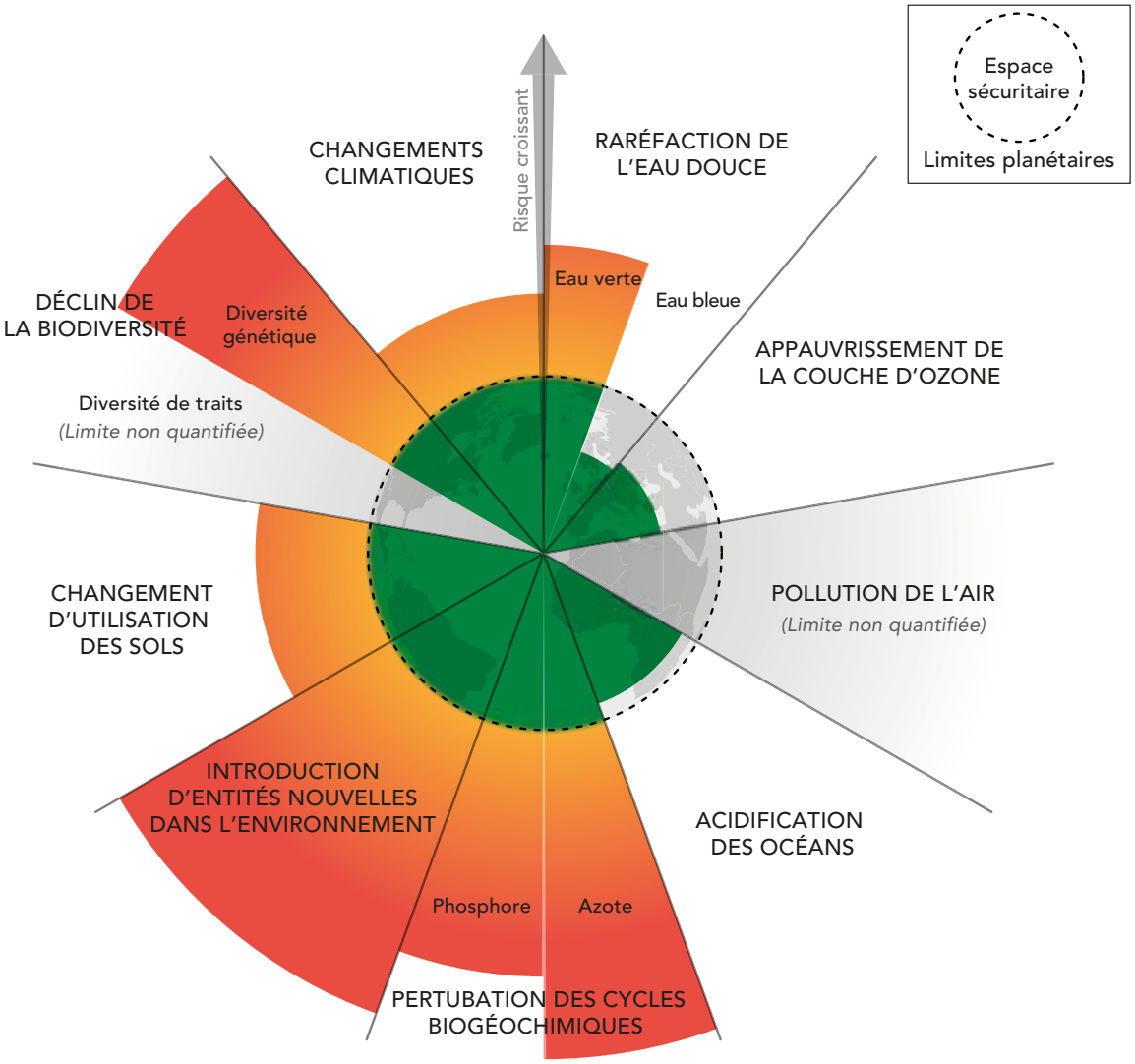

Schéma adapté du *Stockholm Resilience Center* (www.stockholmresilience.org)

Se tourner vers les solutions

Une politique de transition écologique doit approcher la problématique de la dégradation de l'environnement avec une vision d'ensemble, notamment en recherchant des solutions pour plusieurs enjeux à la fois et en évitant le plus possible les actions qui pourraient aider à l'égard d'un enjeu, mais nuire à l'égard d'un autre.

Un exemple d'action généralement bénéfique à l'égard de plusieurs limites planétaires est le maintien ou l'accroissement de la superficie boisée et du taux de canopée urbaine d'un territoire. En effet, les arbres séquestrent du gaz carbonique (CO_2), retiennent l'eau, atténuent les îlots de chaleur, captent une partie de la pollution atmosphérique, offrent un habitat à diverses espèces et stabilisent les sols grâce à leurs racines.

À l'inverse, un exemple de solution qui pourrait être qualifiée « d'ambivalente » est le recours aux hydrofluorocarbures (HFC) pour remplacer les chlorofluorocarbures (CFC) et les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) dans les systèmes de réfrigération et de climatisation. En effet, les HFC n'appauvrissent heureusement pas directement la couche d'ozone (contrairement aux CFC et aux HCFC), mais ils constituent malheureusement de puissants gaz à effet de serre (tout comme les CFC et les HCFC). Par ailleurs, l'effet de serre exacerbe la fragilité de la couche d'ozone via les changements dans la structure thermique de l'atmosphère, faisant ainsi des HFC des substances qui appauvrissent indirectement la couche d'ozone.

Les deux exemples précédents illustrent la grande complexité des interactions entre les composantes naturelles du système planétaire et les effets collatéraux de l'activité humaine. Ils démontrent aussi que les meilleures solutions aux problèmes environnementaux ne découlent pas toujours d'avancées technologiques comme la production de produits de synthèse.

Ainsi, la Politique de transition écologique de la Ville de Terrebonne souligne l'importance des solutions qui sont simples d'un point de vue technologique. On peut citer par exemple la configuration optimale des quartiers, les changements d'habitudes ou la réévaluation de nos besoins matériels.

De façon plus fondamentale, le constat scientifique du franchissement des limites planétaires nous invite à réévaluer notre regard sur les sphères de la nature, de la société et de l'économie. En effet, les promesses de croissance économique infinie ont pendant longtemps porté la société à ignorer l'évidence de la finitude des ressources de notre planète et de l'utilité des services écosystémiques.

Heureusement, notre meilleure compréhension des liens entre ces différentes sphères ainsi que notre meilleure appréciation du principe de précaution nous permettent désormais de mieux réaliser la nécessité, pour l'humanité, de retrouver un environnement sain. Il s'agit néanmoins d'un grand défi. À l'échelle locale, Terrebonne a choisi de planifier une transition écologique et de repenser ses activités en fonction de cette nécessité. C'est notre façon de poser des gestes concrets tout en mobilisant nos citoyens et nos partenaires.

Comment penser la transition écologique?

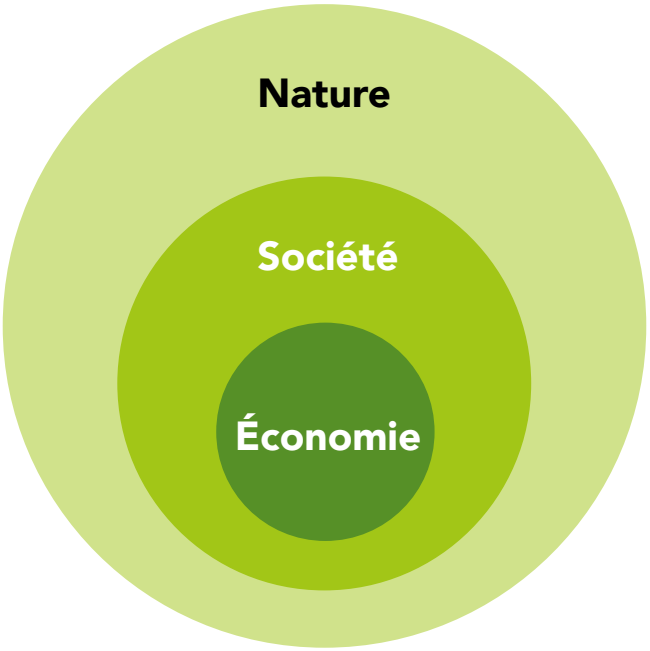

Schéma adapté de Guay-Boutet et coll. (2021)

Le regard sur l'imbrication entre les sphères de la nature, de la société et de l'économie forme un socle important pour une politique de transition écologique. Le schéma qui précède illustre le regard que la Ville de Terrebonne a choisi d'adopter pour sa Politique. D'un point de vue descriptif, ce regard est très réaliste puisque la société fait en effet partie d'un environnement plus vaste. Entre ces sphères s'exercent diverses influences.

À titre d'exemple, la nature rend de précieux services écologiques à la société. À l'inverse, la société et ses activités humaines ont des impacts positifs et négatifs sur l'environnement (restauration, conservation, pollution, fragmentation, etc.). D'un point de vue éthique, ce regard est très inspirant puisqu'il véhicule l'idée que l'organisation sociétale dépasse la seule économie et doit servir de médiateur entre l'économie et l'environnement.

La nature et l'économie occupent donc des places asymétriques du point de vue de l'humain. Le système économique, créé par l'humain et devant jouer un rôle important pour l'organisation et la prospérité humaines, est en principe un outil au service de l'humain. À l'inverse, la nature, au sein de laquelle l'humanité a pu émerger et dont les services écologiques et les ressources demeurent nécessaires au bien-être des individus et des collectivités, possède un fonctionnement qui n'est pas entièrement sous notre contrôle. Cela commande donc la prudence.

5

Objectifs et vision en matière de transition écologique

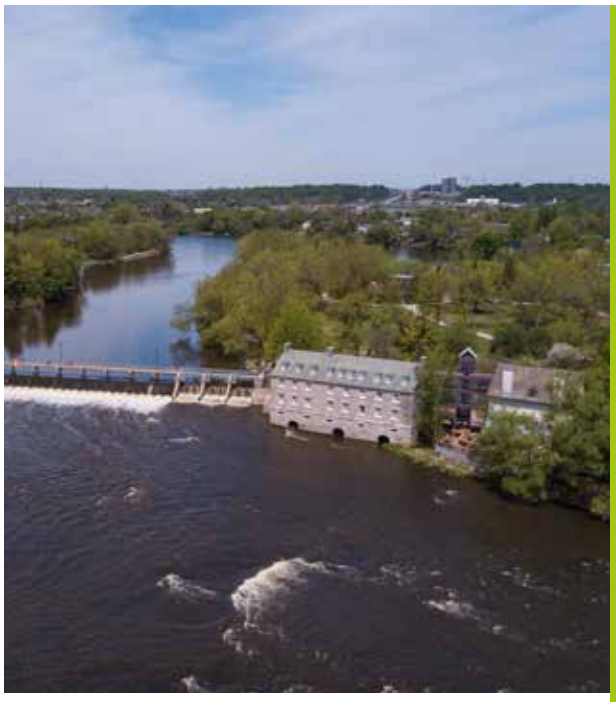

La Ville de Terrebonne est active depuis longtemps sur le plan environnemental. Elle a notamment élaboré une Politique environnementale dès 2004 ainsi qu'une Politique de développement durable en 2020. La Ville dispose par ailleurs de nombreux plans d'actions sectoriels, dont un Plan directeur pour le Corridor de biodiversité, un Plan d'adaptation et d'atténuation aux conséquences des changements climatiques, un Plan de gestion et mise en valeur des milieux naturels, un Plan de gestion des matières résiduelles et un Plan canopée.

Dans le contexte où les plus récents constats scientifiques sur l'état de la planète requièrent d'accélérer la transition vers un modèle socio-économique plus écologique, le présent document de Politique de transition écologique réitère la philosophie environnementale de Terrebonne tout en élargissant les domaines pris en compte ainsi que leurs interactions.

La Politique n'a pas été élaborée dans le but de synthétiser la réglementation ou de récapituler l'ensemble des documents déjà en place. En effet, notre Politique se veut plutôt un guide général pour orienter la réalisation des actions concrètes prévues dans les plans actuels et futurs. Elle vise à influencer nos façons de faire les choses et de penser. L'idée est de placer les principes de transition écologique au cœur même de nos décisions.

Les objectifs spécifiques de la Politique de transition écologique sont les suivants :

- Reconnaître les constats scientifiques généraux selon lesquels la situation environnementale, tant globale que régionale et locale, est extrêmement préoccupante et requiert une réponse forte et mise en œuvre dès maintenant;
- Diffuser les approches innovantes d'ici et d'ailleurs qui illustrent le type de transformations que la Ville souhaite évaluer et possiblement mettre en place;
- Sensibiliser, informer, inspirer et mobiliser tous les acteurs du territoire pour la recherche, le partage et la mise en œuvre de solutions face aux défis environnementaux.

De ces objectifs découle la vision suivante qui reflète bien la conscience et l'engagement de la Ville de Terrebonne en matière de transition écologique :

Consciente des pressions humaines toujours plus grandes et des limites des écosystèmes planétaires, Terrebonne mobilise les acteurs de son territoire pour une transition écologique porteuse de sens.

En adoptant des pratiques exemplaires et en soutenant les initiatives citoyennes et les entreprises qui agissent en faveur de cette transition, Terrebonne consolide son action en faveur d'un monde écoresponsable et juste.

6

Bienfaits environnementaux

Chaque icône est accompagnée d'une brève description de la problématique lui étant associée et d'exemples de pistes de solution. Les axes d'intervention et les orientations de la Politique de transition écologique de la Ville de Terrebonne ont été développés en considérant ce type de solutions.

N'oublions pas que nos actions locales conduiront également à des bienfaits régionaux et globaux puisque de nombreux enjeux environnementaux ne tiennent pas compte des frontières.

Le déclin de la biodiversité constitue possiblement la crise environnementale la plus grave, étant donné les grands services écologiques que l'humain retire de la biodiversité. C'est aussi la plus désolante étant donné la valeur intrinsèque inestimable de ces merveilles de la nature que sont les plantes et les animaux.

Notre rôle dans l'extinction d'espèces peut être limité en freinant la surexploitation, la pollution chimique, la prolifération d'espèces envahissantes et, surtout, la destruction et la fragmentation des habitats.

La perturbation des cycles biogéochimiques résulte notamment de l'utilisation massive d'engrais de synthèse azotés et phosphatés pour l'agriculture. Leur transport vers les plans d'eau y favorise la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) qui accaparent l'oxygène dissout dans l'eau au détriment d'autres espèces.

Réduire les pertes le long des chaînes bioalimentaires et récupérer efficacement le phosphore dans les stations d'épuration peut aider à atténuer ce problème.

Les changements climatiques résultent principalement de l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Ces GES absorbent une partie des rayons infrarouges qui s'échapperaient normalement de la Terre vers l'espace, puis les réémettent, réchauffant ainsi la surface de la Terre.

Réduire les émissions de GES (notamment en diminuant l'utilisation des énergies fossiles) et rendre les infrastructures plus résilientes aux changements climatiques constituent des actions bénéfiques.

L'acidification des océans résulte de l'absorption de gaz carbonique (CO_2), le principal gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine. Dans l'eau, le CO_2 réagit chimiquement pour mener à une baisse du potentiel hydrogène (pH). N'ayant pas évolué pour s'adapter à ces niveaux de pH, divers organismes sont affectés, comme les coraux, les mollusques et les crustacés.

Réduire les émissions de GES apporte un double bienfait pour les espèces qui subissent à la fois l'acidification et le réchauffement des eaux.

La disparition des espaces naturels et agricoles a des répercussions directes sur plusieurs limites planétaires, notamment parce que la forêt constitue une réserve de biodiversité ainsi qu'un stock de carbone et d'eau. Les terres agricoles, quant à elles, favorisent entre autres la consommation locale.

L'agroforesterie apporte divers bienfaits, notamment en créant des haies brise-vent et des corridors écologiques. Éviter les produits alimentaires causant de la déforestation aide aussi à l'égard de plusieurs limites planétaires.

La raréfaction de l'eau douce découle notamment de l'assèchement des milieux humides, de la déforestation, du drainage intensif des terres agricoles et de l'artificialisation des surfaces. Cette problématique peut survenir même dans les régions d'abondantes précipitations.

Construire des bassins de rétention d'eau, freiner l'artificialisation des sols et faire une gestion raisonnée des prélèvements d'eau sont des actions pouvant favoriser la disponibilité de cette précieuse ressource et permettre de limiter les conflits d'usage.

De nouvelles entités synthétisées par l'humain sont constamment introduites dans la nature. C'est notamment le cas des pesticides, des microplastiques et des médicaments. Certains effets néfastes de ces entités sont documentés, mais leur diversité est telle qu'il est devenu pratiquement impossible de surveiller ou d'anticiper leur effet global sur la santé humaine et l'environnement.

Le principe de précaution invite à limiter le recours direct ou indirect à de telles entités, notamment en diminuant les achats superflus.

La pollution de l'air inclut diverses particules en suspension, les gaz précurseurs de pluies acides et l'ozone troposphérique (à distinguer de la couche d'ozone stratosphérique). Cette pollution provient entre autres du transport routier, du chauffage au bois et des rejets industriels. Elle occasionne notamment des maladies pulmonaires.

La pollution de l'air intérieur est souvent oubliée et peut être atténuée par une aération adéquate et des réductions à la source (élimination des moisissures, diminution de l'utilisation d'imprimantes ou de diffuseurs d'odeurs, etc.).

Les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone ont décliné depuis la prise d'effet du Protocole de Montréal de 1987. L'ozone, qui protège la vie terrestre des rayons ultraviolets du soleil, est détruit par des substances telles que les chlorofluorocarbures (CFC), auparavant utilisés comme réfrigérants, propulseurs de contenants aérosols et agents de mousse isolante.

Une saine gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone et subsistant dans certains matériaux et équipements est nécessaire. Ces actions faciliteront le rétablissement de la couche d'ozone qui demeure menacée.

Quatre axes d'intervention

Les axes d'intervention de la Politique de transition écologique de Terrebonne ont été élaborés selon une approche mobilisatrice, chacun des axes visant une catégorie spécifique d'acteurs.

Ces axes sont les suivants :

1. Intégration des principes de transition écologique au cœur de l'aménagement du territoire ;
2. Exemplarité de l'appareil municipal ;
3. Soutien aux initiatives entrepreneuriales et coopératives à objectifs écologiques ;
4. Développement d'une culture citoyenne de transition écologique.

Le premier axe vise à engager les élus ainsi que l'administration municipale dans une planification à long terme qui intègre des éléments de transition écologique. Le deuxième axe implique que l'administration municipale doit montrer l'exemple afin d'être un catalyseur de l'action. Le troisième axe vise à soutenir les entreprises dans la poursuite de leurs objectifs de transition écologique. Enfin, par le quatrième axe, la Ville souhaite aider les citoyens, comme individus ou comme groupes, dans le développement d'habitudes et la mise en œuvre d'initiatives de transition écologique.

Des orientations claires

Chacun des axes d'intervention de la politique se décline en plusieurs orientations. Au total, Terrebonne a fixé 25 orientations. Celles-ci ont été sélectionnées entre autres pour combler les angles moins développés dans l'ensemble des politiques et plans actuels. Cela se traduit dans certains cas par l'établissement de nouveaux plans ou de nouvelles stratégies, et dans d'autres cas, par le développement d'un nouveau volet spécifique dans un plan ou un guide déjà existant.

Ainsi, alors que la vision et les axes d'intervention revêtent un caractère plutôt universel, les orientations ont quant à elles un caractère plutôt circonstanciel et pourraient être bonifiées ou remplacées par d'autres orientations dans les prochaines versions du document. Les décisions se prendront selon l'évolution des problématiques propres à Terrebonne, les possibilités de concertation ainsi que les approches innovantes repérées ailleurs dans le monde.

Des facteurs de réussite essentiels

Pour réussir, un processus de transition doit allier détermination, créativité et expérimentation. La détermination et la créativité sont nécessaires pour mettre de l'avant des solutions susceptibles de vaincre les réticences face aux changements d'habitudes individuelles et collectives. L'expérimentation est quant à elle nécessaire dans le contexte de grande complexité du système socio-économique, qui implique que l'identification de solutions passe souvent par un processus d'essais-erreurs-ajustements-succès. La part d'erreurs doit être acceptée dès le départ, et ne pas faire ombrage à la part de succès découlant de l'expérimentation. Le succès dans la mise en œuvre de la Politique de transition écologique rendra Terrebonne assurément plus résiliente, plus cohérente, plus prospère, plus performante et plus inclusive.

Axe d'intervention 1

Intégration des principes de transition écologique dans l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire vise à assurer un équilibre dans la répartition spatiale des humains et de leurs activités, des habitats, des équipements, des réseaux de transport et de communications, des milieux naturels et de tout autre type d'espace. L'ensemble du territoire, comme lieu de vie, sera d'autant plus durable s'il tient adéquatement compte des contraintes environnementales locales et des limites planétaires. Les choix d'aménagement du territoire d'une ville reflètent sa vision à long terme et méritent d'être planifiés.

Principaux bienfaits escomptés

Dans un contexte de transition écologique, la délimitation d'un périmètre d'urbanisation resserré permet de limiter l'étalement, assurant ainsi la protection des milieux naturels et des terres agricoles. Assurer une ceinture verte autour de la ville contribue par ailleurs à préserver la qualité des sols, de l'eau et de l'air. Prolongée comme trame verte à l'intérieur de la ville, cette ceinture permet aussi d'assurer les corridors de biodiversité, de favoriser une gestion naturelle des eaux pluviales et d'amener la faune et la flore au cœur des milieux humains. Ces bienfaits sont possibles lorsque la planification urbaine laisse une place prépondérante au végétal.

Terrebonne est tributaire d'une période de développement accéléré qui a précédé l'adoption des principes modernes de l'aménagement du territoire. Sa façon d'opérer sa transition écologique doit donc en tenir compte. Le caractère distinctif de la ville, qui passe notamment par l'ambiance du Vieux-Terrebonne, sa rivière et ses espaces verts, doit être préservé au travers des réflexions d'aménagement en contexte de transition écologique. De façon générale, les sites déjà urbanisés doivent être mis à profit, notamment par la requalification des espaces sous-utilisés, par la consolidation des pôles sociaux et par la création de milieux de vie offrant des services de proximité.

La planification doit se faire de façon intégrée, en considérant à la fois le développement résidentiel, le réseau de transport et l'environnement. Enfin, la concertation est nécessaire pour que l'aménagement du territoire puisse résoudre le difficile problème de la dépendance à la voiture.

Orientations

1.1 Placer la mobilité durable au cœur de l'aménagement du territoire, notamment par l'optimisation des réseaux de transport actifs et collectifs.

1.2 Maintenir et augmenter la canopée sur notre territoire.

1.3 Créer des milieux de vie complets permettant d'effectuer à courte distance la majorité des activités quotidiennes.

1.4 Protéger et développer la connectivité écologique, notamment en mettant en valeur les milieux naturels et les terres agricoles.

1.5 Encadrer le développement des milieux bâtis et la construction des bâtiments par des exigences environnementales (efficacité énergétique, gestion intégrée des eaux pluviales, gestion des îlots de chaleur, etc.).

Un exemple inspirant

L'objectif « zéro artificialisation nette » en France

L'étalement urbain implique l'artificialisation des sols, ce qui génère de nombreux problèmes environnementaux, dont la destruction d'habitats fauniques et floristiques. De plus, l'artificialisation des sols va généralement de pair avec leur imperméabilisation, ce qui accroît les risques de crue soudaine lors de pluies intenses.

En 2018, afin d'amorcer une prise de contrôle sur l'étalement urbain, la France a introduit dans son *Plan biodiversité* un objectif de « zéro artificialisation nette ». Cet objectif est reflété depuis 2021 dans la loi *Climat et Résilience* qui consacre un chapitre à la lutte à l'artificialisation des sols par l'adaptation des règles d'urbanisme.

Concrètement, l'objectif national est que le taux d'artificialisation des dix prochaines années soit inférieur à la moitié du taux des dix dernières années, puis que le taux net soit nul en 2050. Chaque collectivité territoriale doit ainsi adopter une trajectoire de réduction progressive de son taux d'artificialisation des espaces naturels et agricoles, en tenant compte des particularités géographiques ainsi que des efforts passés en ce sens. À terme, toute nouvelle surface artificialisée devra être compensée par une surface renaturalisée ailleurs sur le territoire concerné.

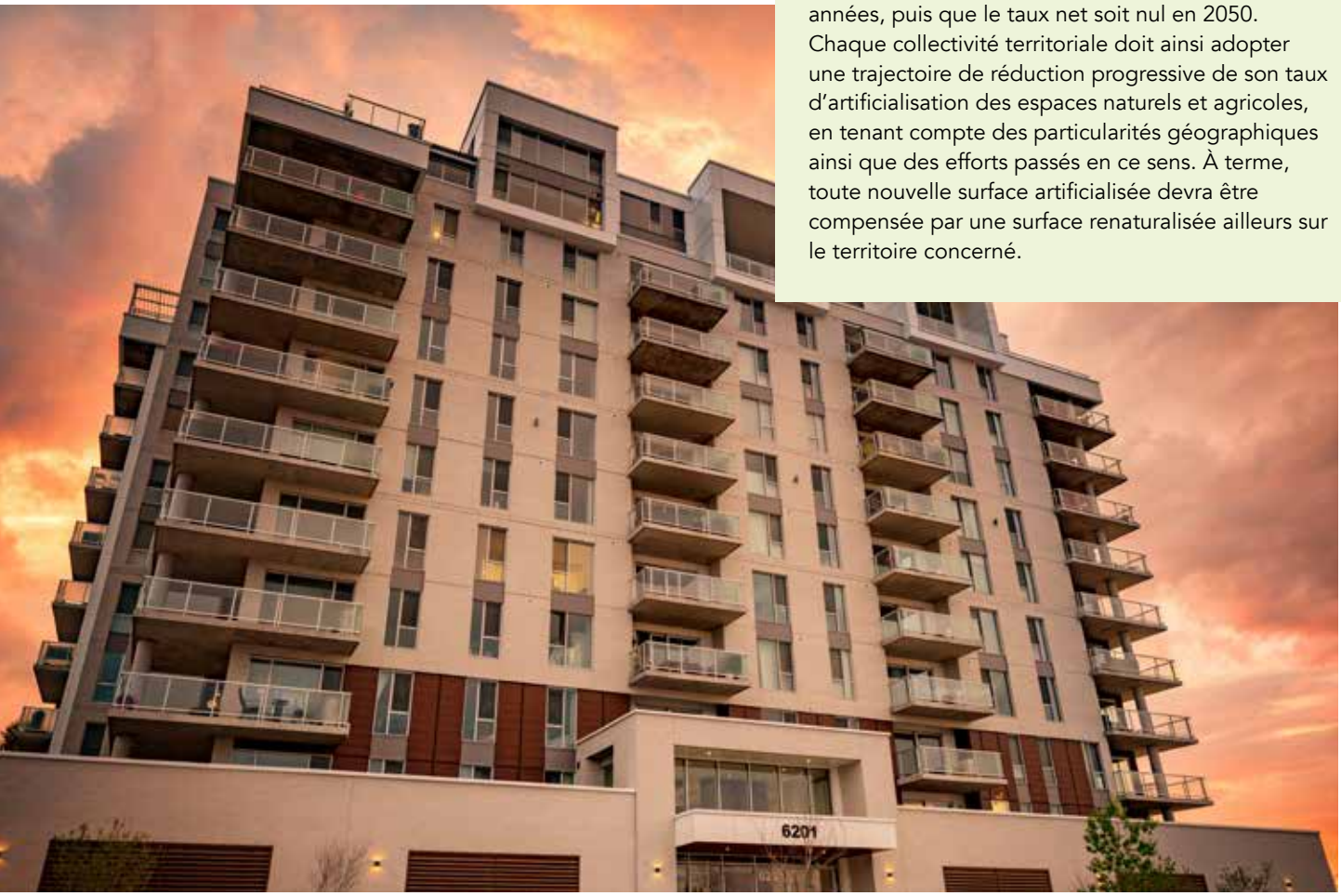

Saviez-vous que…

Les arbres et les boisés en zone urbaine ou périurbaine apportent un grand nombre de bienfaits aux humains, et la valeur des services qu'ils rendent est très élevée. Ces services peuvent être présentés selon quatre grandes catégories : approvisionnement, régulation, rôle culturel et soutien.

Les services d'approvisionnement correspondent aux produits que les arbres fournissent directement, comme les fibres, les fruits, la sève et les biocarburants. Les services de régulation passent par l'influence sur divers flux dans la nature, comme le stockage du carbone, le rafraîchissement de l'air ambiant grâce à l'évapotranspiration, la diminution des risques d'inondation par la rétention des eaux de ruissellement, le filtrage de l'eau, l'interception d'une partie de la pollution de l'air, l'effet d'ombrage ainsi que l'effet brise-vent. Les services culturels regroupent diverses fonctions intangibles chères à l'humain, dont l'esthétisme, l'inspiration intellectuelle ou spirituelle, le loisir et, dans certains cas, une valeur patrimoniale. Enfin, les services de soutien passent par la consolidation d'autres éléments de la nature, comme la stabilisation des sols ainsi que la provision d'habitats pour la faune et de substrats pour les plantes et les champignons.

La valeur des divers services rendus par les arbres et les boisés est souvent difficile à estimer, notamment en raison du caractère hétérogène de ces services. Diverses méthodes pour quantifier ou « monétariser » ces services ont néanmoins été développées par les économistes, et les résultats d'application pour le Québec suggèrent que certains services sont sous-estimés, valant souvent d'ailleurs beaucoup plus que la valeur des fibres en tant que matériaux.

Source : Messier et coll. Dans : Nature et économie. Un regard sur les écosystèmes du Québec (2015)

Axe d'intervention 2

Exemplarité de l'appareil municipal

Le palier décisionnel municipal en est un de proximité avec la population. Son leadership sur le plan environnemental s'exerce d'autant plus efficacement que l'appareil municipal dans son ensemble peut se montrer exemplaire. Le principe de l'exemplarité pour une administration publique est simple : appliquer à elle-même ce qu'elle demande. En contexte de transition écologique, il ne s'agit pas d'atteindre la perfection, mais plutôt de déployer les efforts requis pour contribuer à cette transition par des actions concrètes et ainsi inspirer les autres acteurs du territoire dont la coopération et l'engagement sont aussi souhaitables.

Principaux bienfaits escomptés

L'appareil municipal est responsable d'une grande variété d'opérations au quotidien, dont l'entretien des parcs, des espaces verts, de bâtiments, de la chaussée et de l'éclairage public. Les travaux de la Ville incluent par ailleurs de grands projets de réfection et de construction d'infrastructures, ce qui implique notamment des choix de matériaux. Toutes ces activités, ainsi que bien d'autres qui sont tout aussi nécessaires au bon fonctionnement d'une municipalité, comportent leurs propres défis logistiques. La Ville de Terrebonne a à cœur de démontrer son engagement dans la transition écologique en donnant aux défis environnementaux une place adéquate dans les choix opérationnels. Le choix des fournisseurs peut également être teinté par des orientations stratégiques liées à l'environnement.

Prendre en compte les problématiques environnementales peut impliquer le remplacement de solutions faciles et efficaces à court terme par des solutions plus complexes et axées sur la viabilité à long terme. Par exemple, dans le contexte où les études sur les effets néfastes de certains pesticides sur la faune s'accumulent, il devient nécessaire pour toute ville de recourir au principe de précaution et de s'ouvrir aux alternatives. Par ailleurs, étant très sensibilisée à la problématique de l'enfouissement des déchets, Terrebonne souhaite exercer un leadership exemplaire à l'égard de la hiérarchie des 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans la gestion des matériaux, articles de bureau et autres objets.

Orientations

2.1 Remplacer les pesticides par des solutions écoresponsables.

2.2 Réduire la consommation d'énergie et d'eau potable des bâtiments et des autres infrastructures municipales.

2.3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les bâtiments et véhicules municipaux.

2.4 Développer et mettre en œuvre le volet écoresponsable de nos pratiques d'approvisionnement.

2.5 Encourager et valoriser la mobilité durable chez les employés municipaux.

2.6 Optimiser la gestion des matières résiduelles en fonction de la hiérarchie des 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

2.7 Accélérer l'implantation de bornes de recharge électrique.

Un exemple inspirant

La Politique d'approvisionnement responsable de la Ville de Drummondville

Pour un acheteur important, l'adoption d'une politique d'approvisionnement écoresponsable peut générer des bienfaits concrets en incitant les fournisseurs à rechercher des solutions pour améliorer le bilan environnemental de leurs produits et services. À leur tour, les fournisseurs peuvent adopter des critères écoresponsables dans leurs propres appels d'offres, propageant ainsi l'écoresponsabilité à travers les chaînes d'approvisionnement.

En 2021, la Ville de Drummondville a adopté une politique d'approvisionnement responsable sur les plans économique, social et environnemental. Cette politique s'applique aux démarches et aux contrats d'acquisition de biens, de services professionnels et de travaux. L'approche aide les employés municipaux à intégrer l'écoresponsabilité dans diverses étapes du processus d'appel d'offres, couvrant par exemple la définition du besoin, la prise en compte des coûts sur tout le cycle de vie du produit ainsi que l'établissement de spécifications techniques mesurables. Elle favorise aussi le développement de compétences environnementales chez les fournisseurs en exigeant par exemple la norme BNQ 21000. Inspirée par le « Guide sur le développement d'une politique d'acquisition responsable » du Gouvernement du Québec, la politique de la Ville de Drummondville valorise notamment la hiérarchie des 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

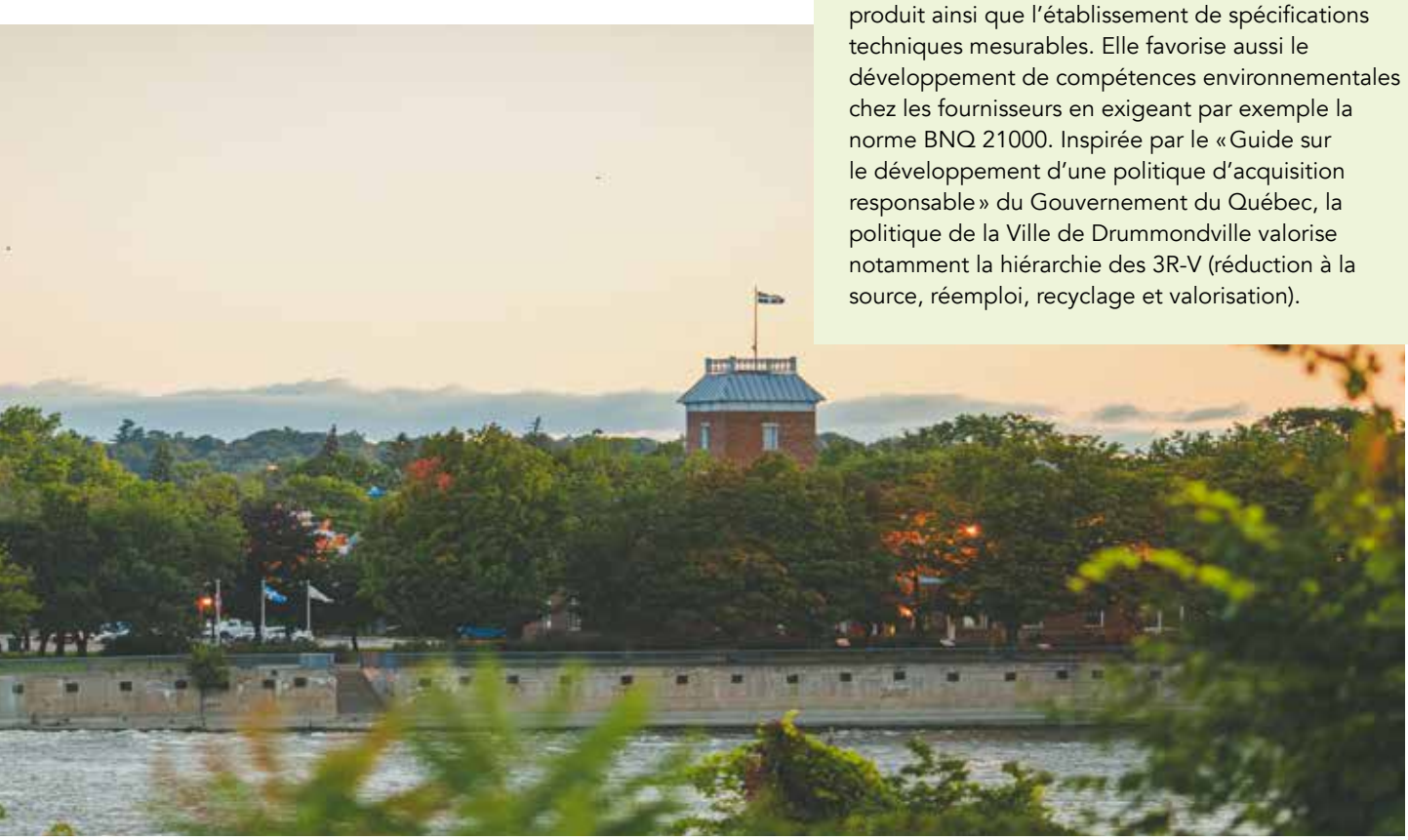

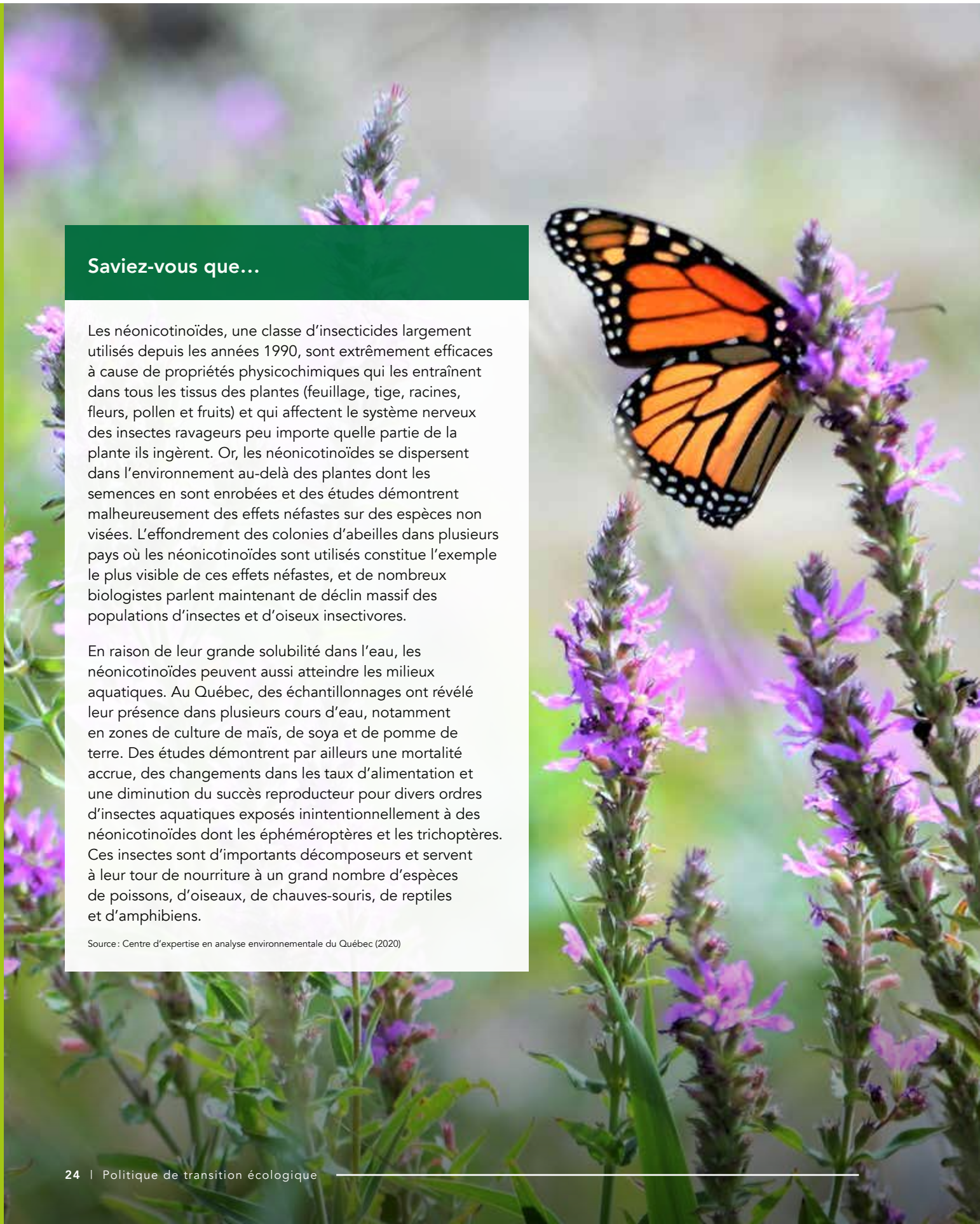

Saviez-vous que…

Les néonicotinoïdes, une classe d'insecticides largement utilisés depuis les années 1990, sont extrêmement efficaces à cause de propriétés physicochimiques qui les entraînent dans tous les tissus des plantes (feuillage, tige, racines, fleurs, pollen et fruits) et qui affectent le système nerveux des insectes ravageurs peu importe quelle partie de la plante ils ingèrent. Or, les néonicotinoïdes se dispersent dans l'environnement au-delà des plantes dont les semences en sont enrobées et des études démontrent malheureusement des effets néfastes sur des espèces non visées. L'effondrement des colonies d'abeilles dans plusieurs pays où les néonicotinoïdes sont utilisés constitue l'exemple le plus visible de ces effets néfastes, et de nombreux biologistes parlent maintenant de déclin massif des populations d'insectes et d'oiseux insectivores.

En raison de leur grande solubilité dans l'eau, les néonicotinoïdes peuvent aussi atteindre les milieux aquatiques. Au Québec, des échantillonnages ont révélé leur présence dans plusieurs cours d'eau, notamment en zones de culture de maïs, de soya et de pomme de terre. Des études démontrent par ailleurs une mortalité accrue, des changements dans les taux d'alimentation et une diminution du succès reproducteur pour divers ordres d'insectes aquatiques exposés inintentionnellement à des néonicotinoïdes dont les éphéméroptères et les trichoptères. Ces insectes sont d'importants décomposeurs et servent à leur tour de nourriture à un grand nombre d'espèces de poissons, d'oiseaux, de chauves-souris, de reptiles et d'amphibiens.

Source : Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (2020)

Axe d'intervention 3

Soutien aux initiatives entrepreneuriales et coopératives à objectifs écologiques

Bon nombre d'entreprises sont très conscientisées au sujet des limites planétaires et souhaitent jouer un rôle dans la transition écologique. Certaines entreprises ont directement pour objectif la mise en marché de solutions environnementales et de technologies propres, alors que d'autres tentent de maximiser l'écoconception de leurs produits ou de fournir leurs services de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible. Pour une ville, faciliter le passage à l'action environnementale des entreprises représente un axe indirect d'intervention, les entreprises étant souvent au cœur de l'innovation et des nouvelles tendances.

Principaux bienfaits escomptés

Plus il y aura d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) s'engageant dans la transition écologique, plus l'ensemble des activités humaines auront de chances de respecter les limites planétaires.

Puisque la transition écologique doit se faire de concert avec les porteurs de progrès au niveau social, certains acteurs préfèrent parler de transition *socio*-écologique. Les acteurs se sentant concernés par cette approche mettent souvent l'accent sur la nécessité de construire des rapports sociaux plus inclusifs, plus justes et plus solidaires, et ils ont souvent une préférence pour les modèles coopératifs et l'économie de partage.

L'une des thématiques chères aux approches à caractère social est l'agriculture urbaine, qui participe de l'objectif plus général de rendre le système alimentaire durable. Le concept d'ateliers coopératifs gagne aussi en popularité chez les acteurs de la transition. Ces ateliers sont souvent axés sur la réparation des objets du quotidien, sur la mise en commun d'outils et sur le recyclage des matériaux.

Terrebonne souhaite procurer un cadre cohérent ainsi que des incitatifs efficaces aux industries, commerces et institutions participant à la transition écologique sur son territoire. Dans le contexte où les directions d'entreprises sont de plus en plus axées sur des modèles d'affaires durables, des orientations en ce sens permettront par ailleurs à la Ville de Terrebonne de maintenir sa grande attractivité auprès des entreprises.

Orientations

3.1 Développer l'économie circulaire et locale.

3.2 Définir des indicateurs d'écoresponsabilité pour les industries, commerces et institutions (ICI) et valoriser les organisations qui se démarquent.

3.3 Encadrer la gestion des matériaux issus des chantiers de construction, rénovation et démolition (CRD).

3.4 Diminuer le gaspillage alimentaire des entreprises du domaine de l'alimentation en favorisant des partenariats avec le milieu communautaire.

3.5 Mobiliser le milieu d'affaires et créer un réseau d'ambassadeurs de la transition écologique.

3.6 Favoriser et soutenir l'agriculture urbaine commerciale et communautaire.

3.7 Participer à la création d'ateliers coopératifs de réparation, de partage d'outils ou de réutilisation.

Un exemple inspirant

La symbiose industrielle à l'honneur en Colombie-Britannique et au Québec

La symbiose industrielle s'impose de plus en plus comme l'une des grandes stratégies de l'économie circulaire. Elle correspond à la mise en réseau d'organisations dans le but d'utiliser les extrants des unes (résidus, sous-produits, déchets) comme intrants des autres (matières premières, ressources). Les synergies (échanges), qu'elles soient ponctuelles ou systématiques, permettent de réduire l'extraction de matières premières vierges dans la nature ainsi que l'enfouissement de résidus ultimes.

Depuis 2018, grâce à une nouvelle usine de biocarburants et à un leadership remarquable, la Ville de Surrey, en Colombie-Britannique, peut gérer les déchets organiques locaux en circuit fermé. C'est une première en Amérique du Nord. Les déchets de ménages et d'opérations industrielles, commerciales et institutionnelles sont convertis en gaz naturel pouvant alimenter une partie des véhicules municipaux, ainsi qu'en compost à usages agricole et paysager. Au Québec, la symbiose industrielle est en éclosion depuis les projets pionniers de la fin des années 2000 dont, entre autres, la « zone économique naturelle » (ZEN) regroupant Bécancour, Nicolet et Trois-Rivières. Les activités liées à la plateforme Québec circulaire, au Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), à la communauté de pratique Synergie Québec et au projet Synergie Lanaudière témoignent d'un grand engouement pour la symbiose industrielle au Québec.

Saviez-vous que…

Une enquête de 2013 menée sur 93 entreprises (principalement manufacturières) du Québec et de la France a révélé que l'écoconception avait un effet positif ou neutre sur les profits de la vaste majorité de ces entreprises, avec une marge bénéficiaire augmentée en moyenne de 12 % (pour les produits écoconçus par rapport aux produits conventionnels). De tels résultats montrent bien que protection de l'environnement et rentabilité sont loin de s'opposer.

Les démarches des entreprises rencontrant du succès avec l'écoconception semblent partager certaines caractéristiques. D'abord, les motivations principales incluent les convictions personnelles de la personne qui dirige, la recherche de nouveaux marchés, l'anticipation de futures réglementations et la recherche d'économies. Ensuite, une norme environnementale ou un outil méthodologique formel est souvent impliqué, et l'écoconception porte généralement sur plus de la moitié des six étapes du cycle de vie du produit (matières premières, production, entreposage, transport, utilisation et fin de vie). Enfin, la démarche d'écoconception implique souvent plusieurs départements (direction, recherche et développement, marketing, fabrication) ainsi qu'un soutien extérieur. Elle engendre également de nombreuses retombées positives, notamment la fierté des employés.

Source : Institut de développement de produits (IDP) & Pôle Éco-conception et Management du Cycle de Vie (2014)

Axe d'intervention 4

Développement d'une culture citoyenne de transition écologique

Afin que le défi de la transition écologique puisse être relevé, il est nécessaire que les connaissances et les valeurs s'y rattachant s'enracinent dans la culture. Ainsi, les pouvoirs publics doivent permettre aux citoyens d'être exposés aux contenus scientifiques qui justifient la transition écologique et de pouvoir développer les savoir-faire et les habitudes qui permettent sa mise en œuvre.

Principaux bienfaits escomptés

Les citoyens ont tendance à s'impliquer à la hauteur de leur écocitoyenneté. Ainsi, ils sont plus susceptibles de se mobiliser s'ils sont conscients du fait que l'humanité et son environnement forment un tout et que la protection de l'un ne va pas sans l'autre. Pour encourager une mobilisation élargie de la population, la sensibilisation et l'information vulgarisée gagnent donc à être priorisées.

La transition écologique peut aussi être portée par des groupes de citoyens qui s'organisent pour opérer des transformations écologiques pérennes. Un exemple d'action transformatrice de plus en plus populaire dans le monde est la déminéralisation (ou végétalisation) des espaces publics. Cette pratique consiste à retirer des surfaces minérales et généralement imperméables, comme de l'asphalte ou du béton, pour plutôt faire place au règne végétal. Les villes sont en effet généralement couvertes de maintes surfaces inutilement minéralisées. Les transformer aide notamment à soutenir la biodiversité urbaine ainsi qu'à contrer le phénomène d'îlots de chaleur et le ruissellement excessif des eaux de pluie. Et il va sans dire que cela contribue en plus à embellir les quartiers.

Terrebonne est une ville de culture et elle attache de l'importance au patrimoine, à l'art, aux loisirs et à la vie de quartier. Il est ainsi naturel pour la Ville d'accompagner le mouvement d'intégration de l'écoresponsabilité et des opportunités écologiques dans diverses dimensions de la culture. Dans le sillage de la mise en place d'un cadre règlementaire visant à réduire la distribution d'imprimés publicitaires sur son territoire, Terrebonne pourra aussi redéfinir la place des autres médias de publicité commerciale dans le paysage. Divers guides existants pourront par ailleurs être bonifiés de manière à pouvoir accueillir des événements encore plus écoresponsables et à mieux répondre aux besoins des citoyens en matière d'astuces écologiques à la maison (collecte des matières, préservation de l'eau, savoir-faire en réparation d'objets, etc.).

Orientations

4.1 Utiliser les pouvoirs municipaux pour diminuer le nombre et la quantité de produits à usage unique et éphémère.

4.2 Développer des réflexes écoresponsables chez les promoteurs d'événements tenus sur le territoire terrebonnien.

4.3 Soutenir les initiatives citoyennes et scolaires appuyant la transition écologique.

4.4 Encourager les citoyens à adopter des habitudes écoresponsables.

4.5 Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens sur les impacts environnementaux des gestes qu'ils posent au quotidien.

Un exemple inspirant

Les budgets participatifs, de Porto Alegre à Shawinigan

Le concept de budget participatif réfère à la possibilité pour les citoyens de directement décider de l'allocation d'une partie du budget de leur collectivité. Le processus inclut diverses étapes pour les citoyens, dont la proposition de projets, la délibération, le vote et la réalisation des projets choisis. Ce faisant, la démocratie participative complémente la démocratie représentative.

L'origine du budget participatif est généralement associée à la ville de Porto Alegre au Brésil, où en 1989 l'exercice visait à combler un certain déficit démocratique. Depuis lors, l'exercice s'est multiplié à travers le monde, souvent dans le but d'entretenir les liens sociaux. Au Québec, de nombreuses villes ont expérimenté le budget participatif, ce qui a souvent servi l'environnement. Par exemple, le budget participatif de la Ville de Shawinigan, qui comporte un volet vert, a récemment mené à la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes dans le parc de la Rivière-Grand-Mère. Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), qui vise à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé, fait la promotion du budget participatif et réalise notamment des projets de dépavage participatif.

Saviez-vous que…

La production d'aliments requiert des ressources comme de l'eau, de l'énergie et des terres. Les aliments nous sont évidemment essentiels, mais une bonne partie de ceux-ci sont gaspillés, ce qui nuit au respect de plusieurs des limites planétaires. Selon une estimation récente, environ 47 % du gaspillage alimentaire au Québec serait attribuable aux consommateurs; le reste étant attribuable aux autres maillons de la chaîne bioalimentaire (production, restauration et hôtellerie, transformation et emballage, vente au détail ainsi que transport et distribution).

Une bonne partie du gaspillage produit à la maison résulte de notre mentalité à l'égard de la nourriture, qui inclut souvent la banalisation du gaspillage, l'exigence d'aliments esthétiquement parfaits, la gêne de gérer des restants et la perception erronée selon laquelle le compostage annule les impacts du gaspillage alimentaire. Une autre portion du gaspillage résulte d'un déficit de connaissances et d'organisation, notamment causé par une absence d'intérêt pour la provenance des aliments, une gestion négligée du contenu du réfrigérateur, un achat excessif d'aliments par rapport aux besoins réels et une sous-valorisation des activités culinaires.

Adapter notre rapport à l'alimentation aux limites planétaires va aussi souvent de pair avec une réduction des dépenses, avec une reconnexion à ce que notre cycle des saisons peut nous offrir ainsi qu'avec un soutien à nos agriculteurs locaux et à notre sécurité alimentaire collective.

Référence : Table québécoise sur la saine alimentation (tqsa.ca)

7

Références suggérées

Blais P. et Fontaine N. (2012) Les écoparcs industriels. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ISBN 978-2-550-65617-3, 7 pages. Disponible en ligne : https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2218600.

Boutaud A. et Gondran N. (2019) Limites planétaires. Comprendre (et éviter) les menaces environnementales de l'anthropocène. Direction de la prospective et du dialogue public, Grand Lyon La Métropole, 107 pages. Disponible en ligne : https://www.millenaire3.com/ressources/2019/limites-planetaires.

Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (2020) Les néonicotinoïdes : état des connaissances de leurs impacts sur les organismes aquatiques. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 52 pages. Disponible en ligne : http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/rapport/neonics-etatconnaissances-impacts-organismes-aqua.pdf (page consultée le 05/03/2023).

Centre d'écologie urbaine de Montréal – CEUM (2015) L'urbanisme participatif – Aménager la ville avec et pour ses citoyens. 52 pages. Disponible en ligne : https://www.ecologieurbaine.net/fr/publications.

Fontaine N., Jouis S., Martin A., et Otis F. (2020) L'agriculture urbaine – Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ISBN : 978-2-550-86440-0 (PDF), 103 pages. Disponible en ligne : www.mamh.gouv.qc.ca.

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat – GIEC (2023) Résumé pour décideurs du Rapport de synthèse du 6e rapport d'évaluation du GIEC. Version approuvée, disponible en anglais seulement : https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/.

Guay-Boutet C., Martin-Déry S. et Huot G. (2021) Économie sociale et transition socioécologique – Quel cadre commun? Territoires innovants en économie sociale et solidaire, ISBN 978-2-924879-48-1, 55 pages. Disponible en ligne : https://tiess.ca/economie-sociale-et-transition-socioecologique-quel-cadre-commun/.

Institut de développement de produits & Pôle Éco-conception et Management du Cycle de Vie (2014) La profitabilité de l'écoconception : une analyse économique. ISBN : 978-2-923754-07-9, 55 pages. Disponible en ligne : https://www.idp-innovation.com/ressources/etude-la-profitabilite-de-lecoconception-une-analyse-economique/.

Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services – IPBES (2019) Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the IPBES. S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondízio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany, 56 pages.

Messier C., Carpentier S., Angers V.-A., Tittler R., St-Denis A., Handa T., Filotas É., et Paquette A. (2015) La vraie valeur des arbres et des bois urbains et périurbains. Dans : Nature et économie – Un regard sur les écosystèmes du Québec. Presses de l'Université du Québec, ISBN 978-2-7605-4223-5, pp. 55-73.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec – MAMH (2022) Guide sur le développement d'une politique d'acquisition responsable – Gestion contractuelle municipale. ISBN : 978-2-550-92327-5 (PDF), 29 pages. Disponible en ligne : www.mamh.gouv.qc.ca.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec – MAPAQ (2022) Portrait des initiatives favorisant la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. ISBN : 978-2-550-91519-5 (PDF), 55 pages.

Rockström J., and co-authors (2009) A safe operating space for humanity. *Nature*, Vol. 461, p. 472-475.

Table québécoise sur la saine alimentation – TQSA (non daté) Gaspillage alimentaire : survol des causes et des interventions en cours en matière de prévention au Québec. Groupe de travail sur la réduction du gaspillage alimentaire de la TQSA, 44 pages. Disponible en ligne : https://tqsa.ca/article/gaspillage-alimentaire-survol-des-causes-et-des-interventions-en-matiere-de-prevention-en-cours-au-quebec.

Wang-Erlandsson L., Tobian A., van der Ent R.J., Fetzer I., te Wierik S., Porkka M., Staal A., Jaramillo F., Dahimann H., Singh C., Greve P., Gerten D., Keys P.W., Gleeson T., Cornell S.E., Steffen W., Bai X., and Rockström J. (2022) A planetary boundary for green water. *Nature Reviews Earth & Environment*, Vol. 3, p. 380–392.

Terrebonne

Une histoire de vie